

**Accréditations académiques Erasmus +
Appel à candidature pour des mobilités de personnels (stages d'observation)
2023-2024**

(Personnels du rectorat, des DSDEN, des écoles, des collèges et des lycées généraux, technologiques et professionnels publics)

Veillez compléter ce formulaire par ordinateur en détaillant vos réponses et l'envoyer au format pdf à ce.dareic@ac-creteil.fr au plus tard le **lundi 09 janvier 2023**.

Attention : l'organisme à renseigner pour les inspecteurs, conseillers pédagogiques, personnels du rectorat et des DSDEN est : « rectorat ».

Il est possible de présenter un projet de mobilités de personnels issus d'un seul organisme (par exemple un lycée) ou de plusieurs organismes (par exemple une école, un collège et le rectorat). Dans le cas d'un projet concernant plusieurs organismes, il est nécessaire de définir un organisme coordinateur.

L'organisation de mobilités d'élèves n'est pas prévue, sauf exception, dans le cadre de cet appel à candidature. Pour obtenir un financement de mobilités d'élèves dans le cadre du programme Erasmus+, les écoles et établissements sont invités à répondre directement aux appels à projets Erasmus+ (ex : projets de mobilité de courte durée et projets accrédités).

Pour les écoles, collèges et lycées, le code OID, identifiant Erasmus+ unique, est indispensable pour répondre à cet appel à candidature.

<p align="center">Je ne sais pas si mon école/établissement a un code OID</p> <p>Connectez-vous à la plateforme des organismes Erasmus https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-esc/index/organisations/search-for-an-organisation et recherchez-le dans le moteur de recherche.</p>	<p align="center">Mon école/établissement a un code PIC ou OID</p> <p>Si votre organisme possède déjà un code PIC, un code OID a été automatiquement généré pour votre organisme. Vous ne devez pas créer de nouveau code OID. Vous retrouverez votre code OID sur la plateforme des organismes https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-esc/index/organisations/search-for-an-organisation en le cherchant dans l'outil de recherche.</p>	<p align="center">Mon école/établissement n'a pas de code OID</p> <p>Vous devez le créer en suivant le pas à pas fourni dans l'outil d'aide à la création du code OID « Guide du code OID : création, mise à jour et recommandations » (cf. pj).</p>
--	---	--

1. VOTRE ORGANISME OU VOS ORGANISMES

1.1. Identité de l'organisme ou des organismes et personne(s) contact(s)

- **Si le projet de mobilité concerne un seul organisme :**
 - Nom et adresse de l'organisme (rectorat, DSDEN, école, collège, lycée) :

- Uniquement pour les écoles, collèges et lycées :
 - Code OID de l'organisme :
 - IEN de circonscription ou chef d'établissement (nom, prénom, courriel, téléphone) :

- Personne contact du projet (nom, prénom, courriel, téléphone) :

• **Si le projet de mobilité concerne plusieurs organismes :**

Nom des organismes participants + ville + code postal	Code OID	Représentant légal	Adresse électronique	Téléphone	Référent du projet pour chaque organisme	Adresse électronique	Téléphone
<i>Organisme coordinateur :</i>							
<i>Organisme participant :</i>							
<i>Organisme participant :</i>							
...							

1.2. Participation de votre/vos organisme/s à Erasmus+ (cette question ne concerne pas les personnels rattachés au rectorat)

Votre/vos organisme/s (hors rectorat) a-t-il/ont-ils déjà une expérience Erasmus+ ?

- Oui, notre/nos organisme/s a/ont géré un/des projet/s Erasmus+:

En quelle année ? Sur quelle thématique :

Numéro du dernier projet Erasmus + déposé :

- Oui, notre/nos organisme/s a/ont obtenu une accréditation Erasmus+ :
 En quelle année ?
 Accréditation enseignement scolaire
 Accréditation enseignement et formation professionnels
- Oui, notre/nos organisme/s a/ont déposé une demande d'accréditation Erasmus+ en octobre 2022 :
 Accréditation enseignement scolaire
 Accréditation enseignement et formation professionnels
- Non, notre/nos organisme/s n'a pas d'expérience Erasmus+.

1.3. Description de l'organisme ou des organismes, de ses besoins et défis (cette question ne concerne pas les personnels rattachés au rectorat)

• **Si le projet de mobilité concerne un seul organisme :**

Présentez votre école/établissement (typologie de l'école/établissement, nombre d'élèves et d'enseignants, profil des élèves etc.), les besoins et défis rencontrés. Quels sont les besoins spécifiques auxquels ce projet Erasmus+ peut répondre ?

- **Si le projet de mobilité concerne plusieurs organismes :**

Expliquez pourquoi les organismes participants ont décidé de travailler ensemble sur la thématique choisie. Quels sont leurs besoins ? A quelles problématiques communes souhaitent-ils répondre à travers ce projet Erasmus+ ?

1.4. Description de l'équipe projet

L'organisme/Les organismes participant/s devra/devront mettre en place une « équipe projet » pour suivre le dossier et veiller à ce que les mobilités et le suivi respectent les objectifs définis sous l'accréditation académique listés ci-dessous. Décrivez la composition de « l'équipe projet ».

Quelles expériences ont été vécues par les membres de cette équipe portant sur l'ouverture internationale, les échanges avec d'autres établissements, les stages à l'étranger ? Quelles compétences en lien avec le projet ont-ils acquises précédemment ? Quelles actions sont mises en place dans l'établissement en lien avec les objectifs visés ?

2. PLAN ERASMUS+ : BESOINS, OBJECTIFS ET STRATEGIES

L'accréditation académique Erasmus + Enseignement scolaire vise à répondre aux objectifs suivants :

1. Développer l'ouverture européenne des écoles, des établissements scolaires et de l'académie
2. Fédérer les acteurs de l'académie autour de l'ouverture européenne
3. Former des citoyens européens autonomes partageant des valeurs communes
4. Contribuer au développement professionnel des personnels et à l'enrichissement des pratiques
5. Renforcer les compétences linguistiques des personnels et les pratiques pédagogiques d'enseignement en langues vivantes étrangères et en EMILE
6. Renforcer les compétences linguistiques des élèves
7. Renforcer le numérique au service de l'éducation

8. Enrichir les approches et améliorer les pratiques de l'inclusion par la comparaison européenne pour favoriser la réussite de tous les élèves
9. Enrichir par les mobilités européennes l'éducation au développement durable (EDD) des élèves et les démarches de développement durable (E3D) dans les établissements
10. Saisir les opportunités des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024

L'accréditation académique Erasmus + Enseignement et Formation professionnels vise à répondre aux objectifs suivants :

1. Développer l'ouverture européenne (et internationale) des organismes membres du consortium
2. Renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe et former des citoyens européens
3. Valoriser les voies professionnelles grâce aux mobilités
4. Développer l'échange de pratiques et l'innovation par les mobilités de personnels
5. Favoriser l'employabilité des apprenants des voies professionnelles
6. Contribuer à la persévérance scolaire des apprenants des voies professionnelles
7. Fédérer les acteurs de l'académie autour de l'ouverture européenne (et internationale) et favoriser la mixité des publics bénéficiaires des mobilités

Sur quelle(s) thématique(s)/quel(s) objectif(s) souhaitez-vous vous engager ?

Veillez recopier pour chacun des objectifs choisis, l'intitulé de l'objectif tel qu'il est inscrit dans les tableaux ci-dessus. Il est conseillé de choisir au maximum 3 objectifs.

Attention : pour les personnels de la voie professionnelle, veuillez choisir parmi les objectifs de l'accréditation Enseignement et Formation professionnels. Pour tous les autres personnels, veuillez choisir parmi les objectifs de l'accréditation Enseignement scolaire.

Objectif 1: (Recopiez l'objectif à partir du tableau des objectifs du consortium)
<i>Comment cet objectif est-il lié aux besoins et aux défis de vos organismes ? Justifiez par des exemples. Expliquez comment les mobilités vont permettre de répondre à ces besoins.</i>

Objectif 2 : (Recopiez l'objectif à partir du tableau des objectifs du consortium)

Comment cet objectif est-il lié aux besoins et aux défis de votre structure ? Justifiez par des exemples. Expliquez comment les mobilités vont permettre de répondre à ces besoins.

Objectif 3: (Recopiez l'objectif à partir du tableau des objectifs du consortium)

Comment cet objectif est-il lié aux besoins et aux défis de votre structure ? Justifiez par des exemples. Expliquez comment les mobilités vont permettre de répondre à ces besoins.

2.1. Standards de qualité

Les organismes bénéficiant de financements Erasmus+ doivent se conformer à un ensemble de standards de qualité Erasmus répondant aux principes fondamentaux suivants :

Inclusion et diversité :

Les organismes bénéficiaires doivent garantir des conditions justes et équitables à tous les participants.

Chaque fois que possible, les organismes bénéficiaires devraient activement impliquer des participants ayant moins d'opportunités¹.

Développement durable et éco-responsabilité :

Les organismes bénéficiaires doivent promouvoir un comportement durable et éco-responsable auprès de leurs participants et favoriser les modes de déplacement durables.

Enseignement numérique - y compris la coopération virtuelle, la mobilité virtuelle et la mobilité hybride

Les organismes bénéficiaires devraient utiliser des outils et des méthodes d'apprentissage numériques en complément de leurs activités de mobilité physique, et pour améliorer leur coopération avec les organismes partenaires. Les organismes bénéficiaires devraient utiliser au maximum les outils numériques et les plateformes en ligne.

Participation active au sein du réseau des organismes bénéficiaires de fonds Erasmus :

Les organismes bénéficiaires devraient s'efforcer de devenir des membres actifs du réseau Erasmus, par exemple en accueillant des participants d'autres pays.

Les organismes expérimentés devraient partager leurs connaissances avec d'autres organismes moins expérimentés, en leur offrant des conseils, un tutorat ou une autre forme de soutien.

Choisissez 2 de ces 4 principes fondamentaux et expliquez comment vous allez les respecter.

¹ Participant en situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD) ou habitant dans une commune classée Zones de revitalisation rurale (ZRR) ou habitant à une adresse classée Quartiers Prioritaires de la Ville

Standard de qualité 1 :

Standard de qualité 2 :

3. ACTIVITÉS DE MOBILITÉ POUR L'ANNÉE 2023-2024

3.1. Comment les mobilités envisagées vont-elles répondre à l'objectif/aux objectifs choisi/s ?

3.2. Mobilités demandées

Nom de l'organisme et ville	Nombre et profil de personnels (ex : chef d'établissement, professeur de mathématiques, gestionnaire, inspecteur, etc.)	Pays ²	Durée moyenne (jours sur place et jours de voyage)	Date envisagée (préciser : congés scolaires ou hors congés scolaires) ?
Organisme coordinateur :				
Organisme participant :				
Organisme participant :				
Etc.				

3.3. Sélection des personnels

Comment avez-vous sélectionné ou allez-vous sélectionner les personnels qui vont participer au projet de mobilité ? Sur quels critères ? Comment ces critères sont-ils en lien avec l'objectif/les objectifs de votre projet ?

4. GESTION ET SUIVI DU PROJET DE MOBILITE

4.1. Choix de la destination

Comment avez-vous choisi les lieux de stage d'observation pour les participants ? Comment et par qui ont-ils été choisis ? Si le choix n'est pas encore arrêté, comment et par qui seront-ils choisis ?

² Pays du programme Erasmus+ : pays membres de l'Union européenne et Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine du Nord, Serbie.

4.2. Organisation des mobilités

Qui se charge du contact avec les partenaires ? Qui se charge d'organiser en amont la préparation interculturelle et linguistique le cas échéant ? Qui se charge d'organiser les transports et de réserver les lieux d'hébergement ? Qui se charge de veiller au bon déroulé de la mobilité ?

4.3. Le rapport de mobilité

Les personnels participant aux stages devront rendre un rapport de mobilité collectif au retour de leur mobilité (un modèle sera proposé en amont des mobilités). Comment allez-vous veiller à ce que tous les participants participent à la rédaction ? Qui sera chargé de transmettre ce rapport à la DAREIC, aux IEN, IA-IPR ou conseillers pédagogiques concernés ?

4.4. Impacts attendus

Au-delà des acquis des mobilités pour les participants, quels impacts attendez-vous de ce projet de mobilité pour les organismes participants ?

4.5. Diffusion et communication

Expliquez comment vous allez communiquer autour du projet, auprès de qui et par quels moyens

Signatures des représentants légaux

Organismes participants	Ville + code postal	Nom et fonction du représentant légal	Date et lieu	Signature

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la DAREIC

ce.dareic@ac-creteil.fr

rim.hariz@ac-creteil.fr

01 57 02 62 86 / 01 57 02 69 65